



Mission

La Fondation Addiction Valais :

- s'engage activement dans la prévention des addictions en informant la population valaisanne par des actions de promotion de la santé et de sensibilisation aux risques liés à la consommation ;
- identifie les groupes à risque de développer des addictions et met en oeuvre des moyens adaptés les concernant ;
- offre des prestations ambulatoires et résidentielles aux personnes touchées directement ou indirectement par un problème d'addiction.

Pour cela, elle met à disposition son savoir-faire et son savoir-être inscrits dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

La Fondation Addiction Valais dispose de mandats de prestations précisant les missions pour lesquelles elle perçoit des subventions publiques. Elle veille à poursuivre sans cesse une réflexion sur le développement de nouveaux moyens à mettre à disposition de la population valaisanne

Valeurs

La Fondation Addiction Valais s'engage pour la promotion de la santé de chaque être humain, soit la promotion de son bien-être physique, mental et social (Charte d'Ottawa de l'OMS du 21 novembre 1986). Elle reconnaît que pour accéder à la pleine santé, chacun doit voir ses droits fondamentaux reconnus et respectés (Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948).

Dans le cadre de ses prestations ambulatoires, résidentielles et de prévention, la Fondation Addiction Valais s'engage à se mettre à l'écoute et à accompagner chaque personne qui s'adresse à elle ou qui lui est adressée.